



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024

Sur convocation du maire Christophe MONTEUX, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le 25 janvier 2024 à 19h30

### **Présents :**

MM MONTEUX Christophe – PAULMIER Jean-Paul – CHAUSI Clément - MMES CLAIR Cécile - DHORMES Nathalie – MM VIDAL Jean-Claude – MME CHAREYRE Philomène – M CLAIR Matthias - SAVRE Pierre-Olivier

### **Absent :**

MME CHATONEY Brigitte, procuration donnée à M Christophe MONTEUX

**Secrétaire de séance** : M VIDAL Jean-Claude

### **ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du compte-rendu du 07 décembre 2023**
2. **Travaux 2024**
  - A. Travaux de voirie 2024
  - B. Retour Arpentage voie communale des Roches
  - C. Point sur le projet Prahinou
    - Retour d'échanges d'avec Ardèche Habitat
    - Poursuite du projet
3. **CAPCA**
  - A. Approbation du Plan Local de l'Habitat de la CAPCA
4. **Déploiement Fibre optique**
  - A. Retour sur les réunions avec ADN
5. **Affaires scolaires**
  - A. Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)
6. **Communication**
  - A. Point sur le journal municipal N°36

7. **Recensement de la population 2024**
  - A. Point sur le recensement
8. **Budget principal 2024**
  - A. Planning des commissions des finances
9. **Questions diverses**
  - A. Assemblée Générale du GDS
  - B. Course automobiles 21 et 22 septembre 2024

## **I – APPROBATION DU CR DU 7 DECEMBRE 2023**

Approuvé à l'unanimité après quatre modifications :

- Chapitre II – Point A : supprimer le dernier membre de phrase et le remplacer par « la subvention de 1000€ a été versée au mois d'octobre »
- Chapitre IV – Point A : à la fin de la phrase, remplacer « il » par « elle »
- Chapitre VII : première phrase, supprimer « le 25 janvier 2024 »
- Dernière phrase : « Prochain conseil municipal, le 25 janvier au lieu du 24.

## **II – TRAVAUX 2024**

**A – Travaux de voirie** : un devis estimatif sera établi par M Lévêque du service des routes du Département pour les secteurs de la route de Bon Appétit, la route des Sceautaux et une partie de la voie menant au col de la Vialatte. Cette dernière partie sera réalisée à la condition que les travaux d'évacuation des eaux de pluie soient réalisés par un riverain qui s'y est engagé.

**B – Arpentage voie communale des Roches** : ils sont arrivés. Nécessité de revoir les propriétaires pour la signature des documents. Une rencontre sera organisée avec eux par MM Clair et Chauvi.

**C – Projet Prahinou** : Suite à la rencontre du 18 janvier avec le bailleur social Ardèche Habitat, le conseil avait à se prononcer sur la proposition de ce dernier de construire en lieu et place du projet initial, un ensemble de 12 logements allant du T2 au T5. Après débat, et malgré les propositions d'une partie du conseil, ce dernier se prononce par trois voix contre, une abstention et six voix pour. Une délibération est prise en ce sens.

## **III – CAPCA**

**A – Approbation du Plan Local de l'Habitat de la CAPCA** : il est à approuvé dans les deux mois suivant le 22 janvier. Après ce délai il sera considéré comme approuvé. Compte tenu - après les débats en Conseil Communautaire - que ce plan sera approuvé, le conseil ne se prononce pas.

## **IV – DEPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE**

A la fin du mois de janvier, 80%, des travaux de la « poche », seront livrés. Les 20% restant en mars. Dans un délai de trois mois, débuterons, en principe, les offres commerciales.

## **V – AFFAIRES SCOLAIRES**

**A – Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** : Le PPMS d'origine avait été élaboré en 2016. Suite à l'alerte attentat du 24 novembre 2023, il a été fortement

amendé notamment grâce à l'aide de la Gendarmerie. Un premier exercice d'évacuation a été organisé de manière satisfaisante.

## **VI – BUDGET PRINCIPAL**

**A – Commissions Finances** : Pour la préparation du Budget 2024, la Commission Finances se réunira le 22 février et le 18 mars à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h30

Prochain conseil le 29 février 2024 à 19h30.